



## NEWSLETTER 1/2020 destinée aux partenaires et parties intéressées

# Année internationale de la santé des végétaux

Chère lectrice, cher lecteur,

Vous l'avez peut-être déjà entendu : l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré 2020 « Année internationale de la santé des végétaux » (IYPH). Le lancement officiel a eu lieu le 2 décembre 2019 à Rome, au siège de la FAO.

### Lancement

Le 30 janvier 2020, la Suisse a procédé au lancement de l'IYPH. La manifestation nationale a eu lieu au centre d'enseignement agricole INFORAMA à Zollikofen et a été organisée conjointement par cinq principaux partenaires nationaux. Outre le Service phytosanitaire fédéral (SPF), qui est géré conjointement par les Offices fédéraux de l'agriculture (OFAG) et de l'environnement (OFEV), l'Union suisse des paysans (USP), ForêtSuisse, Jardin Suisse et la Fédération suisse des jardins familiaux (FSJF) ont expliqué l'importance de la santé des végétaux pour l'agriculture, les forêts, l'horticulture et la biodiversité. Les cinq partenaires ont démontré les menaces que le commerce et les voyages internationaux font peser sur la santé des végétaux et ont présenté des moyens de la préserver.



Paul Steffen, sous-directeur de OFEV ; Otmar Halfmann, président FSJF ; Peter Zellweger, chef de service Zurich-Aéroport, Administration fédérale des douanes, AFD ; Jacqueline Bütikofer, collaboratrice scientifique auprès de ForêtSuisse ; Gabriële Schachermayr, sous-directrice de l'OFAG ; Peter Huber, membre du comité central de Jardin Suisse ; Martin Rufer, responsable du Département Production, marché et écologie de l'USP (de gauche à droite)

Communiqué de presse des partenaires nationaux de l'IYPH:

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-77934.html>

Sélection de reportages médiatiques:

- [www.srf.ch/play/tv/tagesschau/video/einfuhr-von-pflanzen-aus-der-eu-verboten?id=c9770ac0-49d2-4680-8391-13f7c48deaaa](http://www.srf.ch/play/tv/tagesschau/video/einfuhr-von-pflanzen-aus-der-eu-verboten?id=c9770ac0-49d2-4680-8391-13f7c48deaaa)
- [www.lematin.ch/savoirs/Action-pour-mieux-protoger-la-sante-des-vegetaux/story/22446991](http://www.lematin.ch/savoirs/Action-pour-mieux-protoger-la-sante-des-vegetaux/story/22446991)
- [www.bauernzeitung.ch/artikel/internationales-jahr-der-pflanzengesundheit-breite-allianz-gegen-das-einschleppen-von-schaedlingen](http://www.bauernzeitung.ch/artikel/internationales-jahr-der-pflanzengesundheit-breite-allianz-gegen-das-einschleppen-von-schaedlingen)

## Voyageurs

La campagne d'information à l'intention des voyageurs par avion a également commencé. Une réglementation plus stricte en matière d'importation est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour protéger la santé des végétaux. L'importation de végétaux, de fruits, de légumes, de fleurs coupées ou de graines en provenance de pays situés hors de l'UE est généralement interdite. Les exceptions sont les ananas, les noix de coco, les durians, les bananes et les dattes, qui sont les seuls fruits qui peuvent continuer à être introduits en Suisse en provenance de tous les pays sans contrôle. Les autres végétaux ou parties de végétaux vivants ne peuvent être introduits en Suisse depuis l'extérieur de l'UE que s'ils sont accompagnés d'un certificat phytosanitaire du pays d'origine. Le SPF a entretemps produit un dépliant de sensibilisation destiné aux voyageurs par avion et vous encourage à le partager. Celui-ci peut être téléchargé sur le site [www.sante-des-vegetaux.ch](http://www.sante-des-vegetaux.ch) ou commandé en envoyant un courriel à [phyto@blw.admin.ch](mailto:phyto@blw.admin.ch).

## Qu'est-ce que la santé des végétaux?

La santé des végétaux cultivés et sauvages dépend d'un environnement sain. Tout comme le manque de lumière, d'eau ou de nutriments rend les plantes malades, les maladies et les parasites peuvent également infecter les plantes. L'IYPH se concentre sur la menace que représentent les organismes nuisibles introduits pour la santé des végétaux. Alors que les plantes disposent souvent de défenses naturelles contre les agents pathogènes et les parasites indigènes ou que les auxiliaires les tiennent en échec, les organismes nuisibles nouvellement introduits peuvent leur être fatals. Les principales voies d'entrée sont l'augmentation du commerce international et des voyages à l'échelle mondiale.

## Perspectives

Dans cette section, nous souhaitons vous faire part des contributions prévues dans le cadre de l'IYPH. Nous vous remercions de vous indiquer votre activité - qu'il s'agisse d'un événement ou d'une publication, que l'étendue soit locale, régionale ou nationale - par courriel à l'adresse suivante : [phyto@blw.admin.ch](mailto:phyto@blw.admin.ch)

- **12.03.2020 à Berne-Liebefeld:** un timbre commémorant l'IYPH sera dévoilé lors de la réunion de printemps de la Société Suisse de Phytologie (SPP). Nous nous réjouissons de votre participation à cette conférence, également consacrée à l'IYPH, et que vous assistiez au dévoilement du timbre. L'inscription est encore possible jusqu'au 2 mars sur [www.sg-phytomed.ch/](http://www.sg-phytomed.ch/).
- **30.03-03.04.2020 à Rome:** conférence ministérielle de la « *Commission on Phytosanitary Measures* », la Convention des Nations unies sur la protection des végétaux (« *International Plant Protection Convention* » IPPC)
- **5.-8.10.2020 à Helsinki, Finlande:** des représentants suisses participeront également à la première conférence internationale sur la santé des végétaux avec comme devise « *Protecting Plant Health in a changing world* ». <http://www.fao.org/plant-health-2020/events/events-detail/en/c/1250609/>

En avril 2020, le SPF publiera du matériel d'information sur la **détection précoce d'organismes nuisibles particulièrement dangereux** pour le secteur vert, les jardiniers amateurs et les passionnés de la nature (dépliants, affiches). Si vous souhaitez fournir ces documents à vos membres, clients, lecteurs, prière de nous contacter par e-mail: [phyto@blw.admin.ch](mailto:phyto@blw.admin.ch)

## Participer

Votre organisation souhaite-t-elle devenir partenaire de l'IYPH et utiliser le logo officiel ? Les directives de communication avec des conseils pratiques et des instructions sur la façon d'obtenir les autorisations nécessaires se trouvent sur [www.sante-des-vegetaux.ch](http://www.sante-des-vegetaux.ch).

Nous serions également heureux de vous aider à organiser un événement régional sur la santé des végétaux.

Plusieurs numéros de cette lettre d'information sont prévus pour 2020. Pour vous inscrire, prière de nous envoyer un e-mail avec pour objet « Newsletter » à [phyto@blw.admin.ch](mailto:phyto@blw.admin.ch)

## Contact

### Service phytosanitaire fédéral SPF

Office fédéral de l'agriculture OFAG  
Schwarzenburgstrasse 165, 3003 Berne  
Tél. +41 58 462 25 50  
[phyto@blw.admin.ch](mailto:phyto@blw.admin.ch)

Office fédéral de l'environnement OFEV  
Worbentalstrasse 68, 3003 Berne  
Tél. +41 58 481 35 42  
[aline.knoblauch@bafu.admin.ch](mailto:aline.knoblauch@bafu.admin.ch)